



Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Objet: assister et fédérer les personnes et les collectifs qui luttent pour la sécurité sanitaire des populations exposées aux nouvelles technologies de télécommunications sans fil

Siège social : 55 rue Popincourt, 75011 Paris

Téléphone : 01 43 55 96 08

e-mail : robin.des.toits@free.fr

Site : www.robindestoits.org

TELEPHONIE MOBILE JUDICIAIRE BOUYGUES TELECOM JETTE L'EPONGE

Communiqué - Paris, le 05 Décembre 2006

Le 12 Décembre 2006, était prévue une audience judiciaire où BOUYGUES TELECOM assignait des lanceurs d'alerte qui ont l'audace d'informer la population sur la toxicité sanitaire de la téléphonie mobile.

Etaient assignés conjoints et solidaires :

- l'Association AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT,
- l'Association PRIARTEM,
- et à titre personnel, un membre de l'Association Nationale Robin des Toits.

Les deux Associations ont lancé pour leur part un appel à soutien, mais ont laissé dans l'anonymat le co-assigné individuel.

Robin des Toits ayant entrepris des recherches sur l'identité de ce mystérieux militant est heureux de pouvoir porter à votre connaissance qu'il s'agit de Marc CENDRIER, qui, dans l'Association, est chargé de l'information scientifique.

L'audience prévue était une péripétie tardive dans diverses tentatives d'intimidation menées sans succès par les opérateurs contre ceux qui permettent à une population trompée d'avoir accès aux informations réelles.

BOUYGUES TELECOM A INFORME QU'IL ABANDONNE LES POURSUITES ...

Robin des Toits n'a engagé aucune négociation avec les opérateurs, ni directement, ni indirectement pour ce résultat, et ne pourrait l'envisager que sur un seul sujet : la mise au point des modalités d'application du seuil d'exposition qui assure l'innocuité sanitaire, 0,6 V/m.

L'abandon de BOUYGUES TELECOM est un point d'orgue dans une accumulation des revers pour les opérateurs.

- Partout, les opérateurs rencontrent une information croissante et une opposition grandissante de la population.
- La Commission Internationale pour la Sécurité Electromagnétique – ICEMS – qui rassemble les scientifiques internationaux libres de liens financiers avec l'Industrie, a confirmé publiquement la toxicité de la téléphonie mobile.
- Il n'y a plus guère que les opérateurs et le Ministre de la Santé pour en nier la toxicité.
- Au surplus, les décisions judiciaires défavorables aux opérateurs se multiplient.
L'action contre l'illégalité des antennes dans les clochers se poursuit.
Partout en France, des riverains d'antennes relais attaquent les opérateurs pour en obtenir le démontage, avec succès.

Nous invitons toutes et tous à soutenir notre action pour obtenir des pouvoirs publics que soit fixé un seuil maximal d'exposition du public à 0,6 V/m.

Robin des Toits

Contact Presse
Me Richard FORGET
Tél. : 01 40 26 09 32

Etienne CENDRIER,
Porte-parole de Robin des Toits
Tél. : 01 40 18 02 81